

# ADAPTER LES STATIONS DE LA LIGNE 14

L'augmentation de l'offre de transport sur la ligne 14 est rendue nécessaire par différents projets urbains et de transports. Elle est aussi induite par l'évolution de la mobilité en Île-de-France et la croissance naturelle du trafic.

## POURQUOI ?

Afin de maintenir la qualité de service offerte aux voyageurs, le STIF et la RATP ont décidé de porter la capacité maximum de la ligne à 40 000 voyageurs à l'heure. Pour y parvenir, le nombre de voitures par rame sera porté de 6 à 8. En conséquence, le passage de 6 à 8 voitures nécessite de revoir le dimensionnement de certains accès ainsi que des réaménagements en station pour répondre aux nouvelles normes relatives aux conditions d'évacuation en sécurité de l'ensemble des voyageurs en cas de sinistre.

« Revoir le dimensionnement de certains accès et aménagements en station »

## LES INTERVENTIONS

Entre 2014 et 2018, le programme prévoit 3 types d'interventions :

→ **la création ou l'adaptation d'accès principaux et issues de secours** aux stations Madeleine, Pyramides, Cour Saint-Émilion, Bercy et Olympiades ;

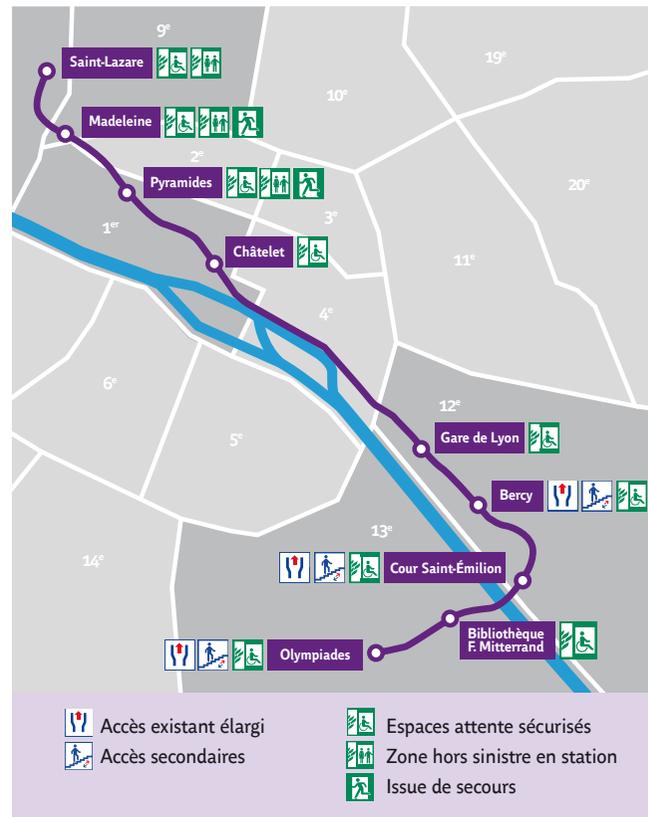
→ **la création de zones hors sinistre** aux stations Madeleine, Pyramides et Saint-Lazare ;

→ **la création d'Espaces d'Attente Sécurisés (EAS)** pour mettre en sécurité les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) à toutes les stations.

## PENDANT LES TRAVAUX

Les stations de la ligne 14 restent ouvertes pendant ces travaux. Les emprises de chantier seront limitées au strict nécessaire afin de minimiser la gêne en station, sur la voirie et les espaces publics.

## LES 9 STATIONS DE LA LIGNE 14



## → calendrier général

**Du 21 juin au 13 juillet 2012 :**  
concertation préalable

**Du 17 octobre au 22 novembre 2013 :**  
enquête publique

**Automne 2014 :**  
début des travaux de gros œuvre

**Horizon 2018 :**  
mise en service des nouveaux équipements

## → pour plus d'information :

[www.adapter-les-stations-de-la-ligne14.com](http://www.adapter-les-stations-de-la-ligne14.com)



# ADAPTER LA STATION OLYMPIADES POUR MIEUX VOUS ACCUEILLIR

PARIS 14 25510 ASE 079 - infographies : RATP/Agence photographique - imprimé sur du papier recyclé - Ne pas jeter sur la voie publique.

# LES INTERVENTIONS PRÉVUES À OLYMPIADES

## CRÉATION D'UN NOUVEL ESCALIER FIXE (6 mois de travaux)

L'accès principal de la station sera complété par la création d'un nouvel escalier fixe débouchant dans la rue Tolbiac, au niveau du n° 97. Ce remaniement a pour objectif de fluidifier la circulation des voyageurs dans la salle des billets en leur permettant de sortir à proximité immédiate de la dalle des Olympiades et des bâtiments universitaires.

## CRÉATION D'UN ACCÈS SECONDAIRE (37 mois de travaux)

L'actuelle issue de secours émergeant au croisement des rues de Tolbiac et du Château des Rentiers sera transformée en un accès mécanisé. Cette transformation nécessite la création d'une nouvelle liaison verticale entre la voirie et les quais. Une nouvelle sortie de secours sera également créée vers la rue du Château des Rentiers.

## AMÉNAGEMENT DE QUATRE ESPACES D'ATTENTE SÉCURISÉS (EAS) (12 mois de travaux)

Prévus pour mettre en sécurité les usagers en fauteuil roulant en cas de sinistre et répondre aux nouvelles normes relatives aux conditions d'évacuation en sécurité des personnes à mobilité réduite (PMR), ces espaces seront implantés sur les quais et au niveau de la salle des billets.



↑ Vue de l'accès secondaire, au niveau du 66-68 rue de Tolbiac

### → La station en chiffres

- 1 nouvel accès
- 1 escalier supplémentaire pour l'accès principal
- 4 espaces d'attente sécurisés

### → Le calendrier

**Printemps 2015** : début des travaux de gros œuvre

**Horizon 2018** : mise en service des nouveaux équipements



## LE PROJET EN BREF

### MAÎTRES D'OUVRAGE

Le **STIF** imagine, organise et finance les transports publics pour tous les Franciliens. Au cœur du réseau de transport d'Île-de-France, le STIF fédère tous les acteurs : voyageurs, élus, constructeurs, transporteurs et gestionnaires d'infrastructures. Il investit et innove pour améliorer le service rendu aux voyageurs. Il décide et pilote les projets de développement et de modernisation de tous les transports d'Île-de-France.

La **RATP**, exploitant de la ligne 14, conçoit et réalise les travaux d'adaptation. Le STIF a souhaité confier, pour les étapes à venir de ce projet, l'ensemble des prérogatives de maîtrise d'ouvrage qui lui sont conférées par l'article L.1241-4 du code des transports, la RATP assumant l'ensemble des missions et des responsabilités du maître d'ouvrage.

### COÛT ET FINANCEMENT

#### → coût des travaux

**126,7 millions d'euros**  
(aux conditions économiques de janvier 2012)

#### → financement

Le projet est financé par : la Région Île-de-France (**30%**), la Ville de Paris (**10%**), la Société du Grand Paris (**30%**) et la RATP (**30%**).